



**UNITÉ D'AMÉNAGEMENT 097-51
PROGRAMME FSC**

**RÉVISION DE L'ANALYSE DE CARENCES EN AIRES PROTÉGÉES
PAR L'EXPERT EXTERNE - RÉSULTATS**

L'indicateur 6.4.1 de la norme FSC Boréale nationale prévoit que :

« Le requérant effectue et utilise une analyse de carences qui aura fait l'objet d'une révision scientifique par des pairs pour combler les besoins en matière d'aires protégées dans les écorégions et les écodistricts où est située la forêt. Le requérant utilise l'analyse de carences et des éléments tels que la représentativité, la connectivité, l'intégrité, l'âge de la forêt, les écosystèmes rares et autres caractéristiques de la FHVC pour déterminer l'emplacement et la dimension d'aires protégées additionnelles ».

Dans le cadre de l'implantation du Programme FSC de l'unité d'aménagement forestier 097-51, Boisaco a réalisé une analyse de carences en aires protégées, tel que requis par cet indicateur.

La révision externe et indépendante du portrait de l'analyse de carences dans l'UAF 097-51 a été confié à monsieur Frank Grenon, biologiste et Ph.D. Les résultats de son examen sont reproduits dans les pages qui suivent afin que le public puisse à son tour en prendre connaissance. Prendre note que la version annotée par monsieur Grenon de l'analyse de carences originale est également disponible pour consultation et examen sur le site www.boisacofsc.com.

Toute commentaire, remarque ou examen du public de l'analyse de carences en aires protégées sont les bienvenus et peuvent être communiqués à :

BOISACO
A/S Alhassane A. Diallo
COORDONNATEUR ENVIRONNEMENT ET FORESTERIE
DÉPARTEMENT DES APPROVISIONNEMENTS FORESTIERS
648, chemin du Moulin
Sacré-Coeur (Québec) G0T 1Y0
Téléphone: (418) 236-4633, poste 225
Télécopieur : (418) 236-4488

Retranscription du courriel de Monsieur Grenon reçu chez Boisaco le 6 août 2012

Bonjour,

Vous trouverez ci-joint mes commentaires sur l'analyse de carence que vous m'avez soumis pour l'UAF 097-51.

Plusieurs détails ont été notés directement sur le manuscrit.

De manière générale, le document est bien construit et la méthode utilisée est objective et rigoureuse. Comme pour les autres documents révisés pour cette UAF, celui-ci contient beaucoup plus d'informations que ne le requière l'évaluation externe, ce qui rend l'évaluation plus complexe. Des documents plus ciblés seraient préférables. Le document permet d'identifier des carences pour certains types géomorphologiques, mais peut potentiellement en masquer d'autres puisque des superficies sans statut de protection à long terme ont été incluses et qu'il est impossible d'isoler exactement leur contenu.

Les points suivants ont été soulevés et gagneraient à être considérés :

- 1- Je crois que le cadre général utilisé est adéquat, mais que l'échelle d'analyse n'est pas suffisamment justifiée. L'utilisation des districts écologiques (niveau 4) comme échelle au lieu de l'ensemble physiographique (niveau 3) devrait être appuyée par un argumentaire solide, ce qui n'est pas le cas ici. L'utilisation du niveau 4 a potentiellement comme effet de protéger une superficie plus importante puisque le 12% par unité doit être atteint. Donc, l'impact n'est pas sur le niveau de protection, mais sur le fait que ce type d'analyse, comme mentionner dans le document, utilise habituellement le niveau 3.
- 2- Les superficies des types géomorphologiques qui sont surreprésentés ne devraient pas être soustraites de la superficie en carence (tableaux 6.1.1-1 et 6.1.2.2-1)
- 3- La comptabilisation des superficies en forêts fermées pour le caribou et les terrains soumis aux modalités autochtones devrait être faite à postériori une fois les écarts mesurés. Selon l'information fournie, il n'est pas clair si ces superficies seront protégées à moyen et long terme. À ma connaissance, une certaine rotation des blocs caribou est prévue. Même chose pour les modalités autochtones qui dépendent de l'utilisation du territoire.

Cordialement,



UNITÉ D'AMÉNAGEMENT 097-51
PROGRAMME FSC

*RÉVISION DE L'ANALYSE DE CARENCES EN AIRES PROTÉGÉES
PAR L'EXPERT EXTERNE - RÉSULTATS*



Frank Grenon, biol., Ph.D.

Chargé de projet • Aménagement forestier durable et sylviculture

Centre d'enseignement et de recherche
en foresterie de Sainte-Foy inc.

2424, chemin Sainte-Foy

Québec (Québec) G1V 1T2

T 418.659.4225 #224

F 418.659.4226

www.cerfo.gc.ca